

Ecole siège :
la Providence
Rue Saint-Antoine, 199A
6740 Etalle



Ecole partenaire :
EPSLA
Rue de Bastogne, 33
6700 Arlon



Nous contacter

Le pôle territorial intervient uniquement à la demande de l'école ordinaire dans laquelle est inscrit l'élève.

Vous êtes parent(s) d'un élève à besoin(s) spécifique(s) pour qui des aménagements sont nécessaires ?

Nous pouvons aider l'école de votre enfant dans la mise en place des aménagements. Parlez-en avec la direction de l'école.

Vous êtes enseignant ou directeur d'école ?

Voici nos coordonnées pour plus d'informations :

Nathalie DEFAT

Coordonnatrice du Pôle territorial libre Sud Luxembourg

063 23 25 80

Rue Saint-Antoine, 198
6740 Etalle

pole.territorial@ecoleprovidence.be



Le Pôle territorial libre Sud Luxembourg intervient dans les écoles libres et certaines écoles communales du sud de la province du Luxembourg. N'hésitez pas à visiter notre site pour savoir si votre école collabore avec nous !

www.ecoleprovidence.be

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait. »

Mark Twain

Nos missions

Favoriser une école plus inclusive

Accompagnement des écoles :

- Informer les équipes, parents et élèves.
- Assurer le lien entre les différents partenaires.
- Accompagner et soutenir les membres des équipes éducatives dans la mise en place d'aménagements raisonnables.
- Accompagner les équipes éducatives dans l'élaboration du protocole lorsque le Pôle intervient.

Accompagnement des élèves :

- Accompagner individuellement les élèves à besoins spécifiques dans la mise en œuvre des aménagements raisonnables.
- Accompagner individuellement les élèves à besoins sensori-moteurs.
- Collaborer à l'évaluation des protocoles « aménagements raisonnables » et, le cas échéant, à l'orientation vers l'enseignement spécialisé.
- Accompagner les élèves en intégration.

Un soutien
concret

Pour les écoles
ordinaires

Au service des
élèves

